

# PRESS'Environnement

N°2 – Mardi 18 Novembre 2008

Par AL Tulpain et AG Desbois

## INTERNATIONAL – LE PROGRAMME ENVIRONNEMENT DE BARACK OBAMA.

Barack Obama a été élu mardi 4 novembre 2008 à la présidence des Etats-Unis. Durant sa campagne, le Sénateur de l'Illinois a promis de faire de la question environnementale l'un des enjeux majeurs de son mandat. C'est l'occasion de regarder de plus près les mesures « vertes » contenues dans son programme.

**L'objectif :** Barack Obama a promis d'investir 150 milliards de dollars pour relever d'ici 10 ans le challenge de l'indépendance énergétique des Etats-Unis. Un objectif ambitieux que le Sénateur de l'Illinois compte atteindre grâce à la mise en œuvre du plan « New Energy for America », qui doit permettre de créer une « économie aux énergies propres » fondée sur des « emplois verts ».



### Le programme :

- **Lutter contre le réchauffement climatique :** Les Etats-Unis produisent aujourd'hui un quart des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Barack Obama promet de réduire de 80% les émissions de GES d'ici à 2050. Il va mettre place un système d'échange de quotas de CO2 semblable à celui de l'Europe.
- **Investir massivement dans les énergies renouvelables :** Le futur président s'est engagé à porter la part des énergies renouvelables à 10% du total des ressources d'ici la fin de son premier mandat. Il veut réduire la consommation de pétrole de 35% et favoriser le développement de nouvelles sources d'énergie durables comme l'éolienne, le solaire, la géothermie. Concernant le nucléaire il n'accepte pas de nouvelles centrales tant que la question du traitement des déchets nucléaires n'est pas réglée.
- **Favoriser l'émergence des voitures propres :** Il va rendre deux fois plus sévères les contraintes sur les véhicules trop polluants. Comme alternative au pétrole il veut porter la production de biocarburants à 230 millions de mètre cube d'ici à 2030 grâce à des subventions agricoles. Il promet un crédit aux acheteurs de véhicules zéro émission et veut mettre en circulation des voitures hybrides électriques construites aux USA.

## SECURITE ALIMENTAIRE – L'ESFA REMET EN CAUSE LA CLAUSE DE SAUVEGARDE DE LA FRANCE

La Commission Européenne pourrait prendre son temps avant de demander à la France de renoncer à interdire la culture commerciale du maïs génétiquement modifié MON 810. Ce vendredi 31 octobre, l'Autorité Européenne de sécurité alimentaire EFSA a estimé qu'« aucune preuve scientifique en terme de risque pour la santé humaine ou pour l'environnement n'a été fournie pour justifier l'invocation d'une clause de sauvegarde. » Si la Commission suit l'argumentaire de l'EFSA la France devra lever l'embargo sur le MON 810 décidé dans la foulée du Grenelle de l'Environnement. L'association Greenpeace estime que cet avis de l'EFSA est une preuve de son incapacité et la Fédération France Environnement condamne une décision qui tend à privilégier la défense des intérêts commerciaux.

## NUCLEAIRE

### LE TRITIUM INQUIETE



L'Autorité de Sûreté Nucléaire a décidé de s'intéresser à cet isotope de l'hydrogène que l'on connaît encore très mal.

Si les travaux de recherche ne donnent rien d'alarmant, ils soulignent notre ignorance.

Le Tritium pose des problèmes en termes de radioprotection et de gestion des déchets en raison de sa mobilité. Si le sujet est d'actualité c'est parce que les rejets de Tritium des centrales d'EDF sont en augmentation et les normes sont peu sévères. L'ASN a donc créé deux groupes de travail sur l'impact sanitaire et environnemental du Tritium qui présenteront leurs conclusions en 2009.

## ENVIRONNEMENT

### L'EMPREINTE ECOLOGIQUE : LA DETTE SE CREUSE

La pression sur la planète a plus que doublé au cours des 45 dernières années. Au rythme de sa consommation actuelle, l'humanité aura besoin de deux planètes au début de la décennie 2030 pour répondre à ses besoins, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF). L'empreinte écologique de la France excède de 62% sa capacité par personne.



### LA TRANSPOSITION DE LA DIRECTIVE DE 2004 SUR L'AIR EST FINALISEE

Le décret du 9 novembre dernier numéro 2008-1152 relatif à la qualité de l'air achève la transposition de la directive européenne 2004/107/CE concernant l'arsenic, le cadmium, le mercure, le nickel et les hydrocarbures aromatiques polycycliques dans l'air ambiant. Ce décret fixe la valeur de ces normes de qualité de l'air, simplifie les procédures existantes et permet d'accélérer le traitement des situations dues au dépassement des valeurs limites répertoriées.



## JURISPRUDENCE

### ACCIDENT DU TRAVAIL

**Cour de cassation, deuxième chambre civile, 2 octobre 2008 :**

refus de reconnaître la faute inexcusable de l'employeur pour la survenance d'un accident du travail La Cour considère que l'employeur avait mis à la disposition de ses ouvriers tous les équipements individuels de sécurité obligatoires.

### SERVITUDE SEVESO

**Cour de cassation, troisième chambre civile, 1er octobre 2008 :**

La Cour refuse l'indemnisation à une société propriétaire d'un site sur lequel il existait des servitudes du fait de la présence d'une installation classée « Seveso » parce qu'elle n'a pas démontré l'existence de risques supplémentaires créés par une installation nouvelle sur un site existant ou par la modification d'une installation existante nécessitant la délivrance d'une nouvelle autorisation.

### DECHETS

**Cour de cassation, Chambre commerciale, 21 octobre 2008 :**

Echappent à la qualification de déchet les résidus de production lorsque leur réutilisation est certaine, sans transformation préalable et dans la continuité du processus de production. La Cour d'appel qui n'a pas recherché, en l'espèce, si les produits litigieux remplissaient ces conditions, a privé sa décision de base légale.

### THEORIE DE LA CAUSE

**Cour de cassation, première chambre civile, 30 octobre 2008 (n° 07-17.646) :**

La Cour persiste dans sa tendance à inverser la recherche de la cause d'un contrat à son exécution et non plus à sa formation. « attendu qu'ayant, par une recherche de la commune intention des parties, caractérisé l'engagement à exécution successive de M. Y..., la cour d'appel a constaté la disparition de la cause de cet engagement, partant sa caducité ».

### LA FORCE MAJEURE

**Cour de cassation, première chambre civile, 30 octobre 2008 (n° 07-17.134) :**

« Seul un événement présentant un caractère imprévisible, lors de la conclusion du contrat, et irrésistible dans son exécution, est constitutif d'un cas de force majeure ».



## ENERGIE

### ALLEMAGNE PUBLICATION DE LA LOI VISANT A PROMOUVOIR LES ENERGIES RENOUVELABLES DANS LA PRODUCTION D'ELECTRICITE



L'objet de cette loi qui a été publié le **25 octobre dernier** est de faire passer la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité à 30% au minimum d'ici 2020. Elle va régir le raccordement des installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables ainsi que l'achat, la transmission, la distribution et la rémunération de la mise en réseau de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables.

### UNE NOUVELLE AGENCE INTERNATIONALE POUR PROMOUVOIR LES ENERGIES RENOUVELABLES (EnR)

Il s'agit de l'**IRENA**, qui devrait voir le jour le **26 janvier 2009** sous l'égide des trois pays européens chefs de file des EnR (Espagne, Allemagne et Danemark). Elle aura pour principale mission de conseiller et de soutenir les pays industrialisés et en développement pour qu'ils augmentent la part des énergies renouvelables dans leur production d'énergie. Elle devra leur fournir des informations fiables et aider à créer un environnement politique plus propice au développement des EnR.

### VENT DE FRONDE CONTRE LES TERRASSES CHAUFFEES

Trois députés Verts viennent de déposer une proposition de loi qui vise à faire interdire les parasols chauffants qui sont installés sur les terrasses des cafés et qui se sont multipliés depuis la mise en place de l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics. En effet cela entraîne une forte déperdition d'énergie dans la rue et une émission de gaz à effet de serre inutile à hauteur de 3kg de CO2 par radiateur et par heure. Le groupe de tabac britannique British American Tobacco a déjà fait appel au Premier ministre, estimant que des emplois étaient en jeu. Le député communiste Maxime Gremetz a lui dénoncé une proposition "intégriste à l'égard de la liberté de chacun".

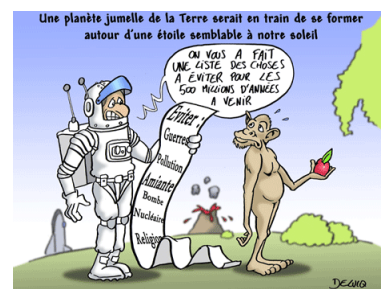
### ENERGIE MONDIALE : RIEN DE BON POUR L'AVENIR

L'édition 2008 du World Energy Outlook de l'Agence Internationale de l'Energie ne présage rien de bon pour l'avenir :

- La demande mondiale en énergie primaire augmentera d'1,6% par an en moyenne d'ici à 2030, principalement en raison du développement de la Chine et de l'Inde. Cette hausse va se traduire par une demande accrue en pétrole : 106 millions de barils en 2030 contre 85 millions aujourd'hui.

- Le charbon verra son utilisation s'accroître mais il y a un point positif tout de même : les EnR se développeront vite et seront amenées à devenir la 2<sup>ème</sup> plus grande source d'électricité peu après 2010.

- Les émissions CO2 : l'AIE prévoit une hausse de 45% entre 2006 et 2030, atteignant 41 gigatonnes. Les 3/4 auront lieu en Chine, Inde et Moyen-Orient.



### RECHERCHE – ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Le groupe Vinci, leader mondial du BTP s'est associé avec trois grandes écoles d'ingénieurs du pôle Paris Tech, l'école nationale des mines et celle des ponts et chaussées pour inaugurer une chaîne d'éco-conception à Paris. Selon le directeur général de Vinci il est urgent de se doter d'outils objectifs et opposables, pour que toute la filière puisse faire des choix selon des critères qui ne soient pas uniquement financiers. Il y a encore des progrès à accomplir dans ce domaine dont l'important est d'aider les décideurs par des diagnostics et indicateurs qui intègrent le cycle de vie des matériaux et la consommation d'énergie. Vinci apporte 3 millions d'euros à ce programme en 5 ans.